



U.C.I.A. ANDUZE

UNION DES COMMERCANTS INDUSTRIELS ARTISANS

Objet : Fête de la châtaigne et de la Soupe
Le Dimanche 14 octobre 2018

Anduze le 06 septembre 2018

L'U.C.I.A d'ANDUZE organise le Dimanche 14 octobre 2018

La « Fête de la châtaigne et de la Soupe »

Cette manifestation se déroulera sur le Plan de Brie, de la tour de l'horloge à la fontaine Pradier ci-joint vous trouverez un bulletin d'inscription ainsi que le règlement de la Foire.

Nous vous invitons à nous renvoyer votre bulletin complété et signé avant le 01 octobre 2018

Accompagné du chèque de règlement à l'ordre de l'U.C.I.A d'Anduze. Chèque qui sera encaissé après la manifestation.

Ainsi qu'un **chèque de caution de 20 €**, que nous détruirons à la fin du Marché si **vosre emplacement a été rendu propre**.

Une sélection sur dossier sera faite pour tous les participants à la manifestation, tout dossier incomplet sera rejeté d'office. En cas de refus, votre chèque vous sera retourné par courrier. Si votre candidature est retenue nous vous la confirmerons par mail à partir du mois de septembre

Nous vous informons qu'il ne sera fait aucun remboursement après le 10 octobre 2018.

Les exposants qui ont participé à une de nos manifestations cette année, ne sont pas tenus de nous fournir à nouveau leurs justificatifs.

Nous allons proposer des animations tout au long de la journée, la radio France bleu Gard Lozère sera partenaire. Nous avons prévu une communication assez conséquente avec un partenariat et une campagne de spots publicitaires sur radio France Bleu Gard Lozère.

L'accueil des exposants se fera à partir de 7H 30 et jusqu'à 8H

Au-delà votre emplacement sera redistribué.



U.C.I.A. d'ANDUZE

UNION DES COMMERCANTS INDUSTRIELS ARTISANS

Un concours de Soupe est également organisé à partir de 12 h, pour les particuliers, les associations, & les exposants.

Nous faisons cette année encore le **concours spécial exposants**

Nous offrirons 2 repas dans un de nos restaurants aux deux premiers exposants qui auront eu le plus de votes.

Les visiteurs achètent **un bol à l'ucia**, avec lequel ils peuvent goûter toutes les soupes (gratuitement), après ils votent pour la meilleure soupe. (Gouter les soupes n'est pas tributaire de l'achat d'un bol Ucia, mais la quantité distribuée par personne ne dépassera pas les 10cl maximum par personne, afin de pouvoir servir le maximum de personnes).

Cette année pour simplifier il n'y aura qu'un seul ticket de vote et nous ferons le décompte pour chaque catégorie : Particuliers, Associations, et vous Professionnels

Les commerçants qui feront une soupe (Minimum 30 litres) se verront offrir leur emplacement. Nous vérifierons la quantité !

Nous prendrons en priorité les exposants qui feront une soupe, Nous vous rendrons votre chèque, le jour du marché.

Pensez à amener, soit une plaque électrique, soit un réchaud à gaz, pour maintenir votre soupe au chaud, vous pouvez la faire sur place, où la préparer à l'avance chez vous. Nous vous donnerons 1 m en plus de votre stand pour exposer votre soupe.

En cas d'intempérie, nous avons réservé une salle pour pouvoir y installer les exposants et les participants au concours de soupes, comme l'année dernière.

Le Plan de Brie sera fermé à la circulation de 10h à 19h, nous avons prévu des animations qui déambuleront dans les rues du village.

En parallèle de cette fête, un « Marché d'Automne sera organisé boulevard Jean Jaurès, pour tous les exposants qui n'auront pas accès aux emplacements de la fête de la soupe et de la châtaigne. Un bulletin d'inscription spécifique sera à disposition.

En espérant que vous serez parmi nous pour cette manifestation, Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le comité de sélection



U.C.I.A. d'ANDUZE

Union des commerçants et artisans d'ANDUZE

**Règlement: Priorité sera donnée aux producteurs et aux produits locaux
« Fête de la châtaigne et de la Soupe »**

ANDUZE - Dimanche 14 octobre 2018

Accueil des exposants à partir de 7H 30 jusqu'à 8H30

Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout ce qui, sur les stands, ne correspond pas au règlement de la foire.

- La foire est ouverte au public de 9 heures à 18 heures, les stands devront être complètement installés et les véhicules sortis de la foire pour ces horaires. (Parking du Gardon à proximité) Le remballage ne se fera qu'à partir de 18h

L'exposant doit fournir lors de son inscription :

La Photocopie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile stipulant la garantie « Foire, Salon et Marché ».

et soit : Pour les producteurs : Attestation d'Affiliation MSA

Pour les artisans : photocopie du D1 (Répertoire des Métiers)

Pour les commerçants : photocopie extrait de K-bis de moins de 3 mois

- Les prix seront affichés, les normes d'hygiène seront respectées.
- Le comité de foire fournit l'emplacement, à charge pour l'exposant d'apporter tout le matériel d'exposition. La réclame à haute voix est interdite.

La foire a lieu en plein air sur le Plan de Brie. Les exposants devront prévoir une protection contre les intempéries. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage occasionné aux produits. En cas de non-respect du règlement constaté sur place, le Comité de Sélection se réserve le droit de refuser l'Exposant sans remboursement de son emplacement.

- **PROPRETE DES LIEUX:** chaque exposant doit veiller à la propreté des lieux. Rien ne doit être laissé après votre départ. **Vos déchets doivent être déposés dans les conteneurs les plus proches se trouvant sous les quais à 10m du Plan de Brie**, et non pas au pied des petites poubelles où des arbres du Plan de Brie. Votre chèque de caution sera détruit si vous n'avez respecté ces consignes, autrement il sera encaissé.

Nous vous rappelons qu'il ne sera fait aucun remboursement à partir du 14 Octobre 2018.

❖ LES EXPOSANTS QUI ONT PARTICIPE A UNE DE NOS MANIFESTATIONS CETTE ANNEE, NE SONT PAS TENUS DE NOUS FOURNIR A NOUVEAU LEURS JUSTIFICATIFS.



U.C.I.A. d'ANDUZE
UNION DES COMMERCANTS INDUSTRIELS ARTISANTS

Bulletin d'Inscription « Fête de la Châtaigne et de la Soupe »
Anduze le Dimanche 14 octobre 2018

Nom : Prénom:

Adresse

CP Ville

Tel.

E-mail (OBLIGATOIRE).....

ACTIVITÉ : (cochez votre réponse)

Producteur Artisan boulanger Commerçant/revendeur (métier de Bouche).

LISTE COMPLETE DES PRODUITS PROPOSES :

.....
.....
.....

TARIF ET MÉTRAGE DU STAND

Stand de 3m : **40 €** : 3m De 4 à 6m : **10 €** le mètre supplémentaire.

Métrage désiré : **4 m = 50€** **5m = 60€** **6m = 70€**

+ **CHEQUE DE CAUTION : 20€** Détruit à la fin du Marché, si emplacement propre

Branchement électrique *oui* *non*

Parasol forain Barnum

Je souhaite faire une soupe *oui* *non*

Attention : ne seront prises en compte que les inscriptions accompagnées du règlement, DES JUSTIFICATIFS DEMANDÉS et de la liste exhaustive des produits proposés sur le stand.

L'exposant certifie avoir pris connaissance du règlement ci-joint

Signature, précédée de la mention « **lu et approuvé** »

À RETOURNER AVANT **LE 01 OCTOBRE 2018** à
U.C.I.A d'ANDUZE, Fête de la Châtaigne Plan de Brie, BP30, Anduze 30140 ou
par email ; ucianduze@gmail.com